

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03621

Société : RAM

58842

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Bouarkia ABBEL GHANI

Date de naissance :

06/04/1960

Adresse :

107 LAT. WAFAA DEROUA

Tél. : 0661330889

Total des frais engagés :

353,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

03/02/2021

03 FEV 2021

Nom et prénom du malade :

Bouarkia Rim

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Calofatique

Age :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 09/02/2021

Signature de l'adhérent(e) :

B. Bouarkia

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/02/21	Actes	Coef = 200	200	Signature
12/02/21				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL OUDI 244, Lot. Wallae Deraoua Berrada Dr. EL MARWANI Othmane Téle: 0522 53 20 54	31/02/21	153,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

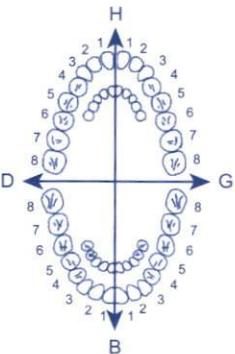
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

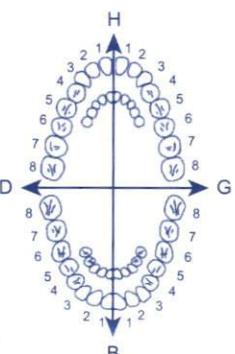
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX



O.D.F		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412 00000000	G	21433552 00000000
D	00000000 35533411	B	00000000 11433553



O.D.F		[Création, remont, adjonction]	
H	25533412 00000000	G	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession
D	00000000 35533411	B	00000000 11433553

O.D.F		DATE DU DEVIS	
H	25533412 00000000	G	00000000 00000000
D	00000000 35533411	B	00000000 11433553

O.D.F		DATE DE L'EXECUTION	
H	25533412 00000000	G	00000000 00000000
D	00000000 35533411	B	00000000 11433553

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة عرفة العلوبي ف.سكينة

Médecine Générale

Diplômée en Echographie

Médecine de travail

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى

طب الشغل

Casablanca, le

03/02/2021

الدار البيضاء

Berakha R

PHARMACIE EL OUMOUMA
244 N°. Wafaa Deroua Berrechid
Dr. EL MARWANI Othman
Tél : 05 22 53 20 54

31.00

1) Debnidat 815

122,30

14x30 mg x 1g

2) Dicetel 815

14x10 mg au 1

PHARMACIE EL OUMOUMA
244, Lot. Wafaa Deroua Berrechid
Dr. EL MARWANI Othman
Tél : 05 22 53 20 54

183,30

PHARMACIE EL OUMOUMA
244, Lot. Wafaa Deroua Berrechid
Dr. EL MARWANI Othman
Tél : 05 22 53 20 54

شارع واد سبو زنقة 174 رقم 65 حي الألفة الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 91 12 77 - المحمول: 06 61 31 09 83

Bd. oued Sebou, Rue 174 N° 65 Oulfa - Casablanca - Tél : 05 22 91 12 77 - GSM : 06 61 31 09 83

INP : 091 01 19 73 / ICE : 00210345000034

122,30

1920-21. The first year of the new century.

LOT

PER

1 PPV

31,00³